

COVID-19

## OUVERTURE DE PLUSIEURS INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES

*Diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 15 mai 2020** – La Ville de Saint-Hyacinthe procède, dès aujourd'hui, à la réouverture de plusieurs installations municipales extérieures, dont :

- les parcs municipaux (seulement les sentiers et les espaces verts),
- le quai du centre nautique,
- le parc Les Salines,
- le Boisé des Douze,
- le parc canin et
- les jardins communautaires.

« L'ouverture des parcs permettra aux citoyens de bouger davantage. Par contre, il est important de continuer à suivre les règles de distanciation sociale. Les rassemblements sont toujours interdits. Le mobilier urbain ne sera pas désinfecté, alors il est préférable d'en limiter l'utilisation », a indiqué le maire Claude Corbeil.

Les sentiers du parc Les Salines et du Boisé des Douze seront ouverts à sens unique seulement. La randonnée est permise en pratique individuelle ou en cellule familiale vivant à la même adresse. Le cabinet sanitaire du Boisé des Douze, le chalet de service du parc Les Salines et le terrain de tir à l'arc sont inaccessibles.

Conformément aux directives de la santé publique, tous les autres terrains sportifs (soccer, baseball, basket-ball, volleyball, patinoires multisports...), les modules d'entraînement en plein air, le Skate Plaza et les parcs de planche à roulettes demeurent fermés. Également, la Ville prépare l'ouverture des terrains de tennis, selon les nouvelles règles de pratique et d'hygiène émises par Tennis Québec. Plus d'informations seront transmises à ce sujet la semaine prochaine.

Les citoyens peuvent consulter la section coronavirus sur le site Internet pour connaître le statut d'ouverture des infrastructures.

– 30 –

Source : Direction des communications  
450 778.8304

